



SECTION



CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mël de la section : [fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr)

## Comité Social d'Administration Local du 09/01/2024

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

Mme DESHAYES  
M. JOUVE  
Mme FARENC  
Mme CABANNE

Secrétaire : Mme BONNET

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

Mme BOURGADE (FO)  
M. MOISSINAC (FO) .  
M. DEJOU (FO)  
M. GALLOT (Solidaires)  
M. LAROUSSINIE (Solidaires)  
M. VEYLET (CGT)  
Mme LASSERRE (CGT)

En préambule nous avons lu la déclaration liminaire suivante :

*« Madame la Présidente,*

*Ce premier CSAL de l'année 2024 est l'occasion d'établir un premier bilan de l'année 2023, année particulièrement chaotique pour nos services. Les conséquences d'un NRP dévastateur et les effets désastreux de la mise en place de GMBI ont provoqué non seulement un affaiblissement incontestable de notre service public, mais aussi une forte dégradation de nos conditions de travail, qui accroît toujours plus le malaise de nos collègues, de plus en plus nombreux à venir travailler avec la boule au ventre.*

*Des années de suppression d'emplois records ne pouvait qu'aboutir à ce résultat.*

*Mais la leçon n'a visiblement toujours pas été entendue.*

*Le projet de loi de finances pour 2024 continue en effet à supprimer des emplois à la DGFIP. Si l'évolution affichée des emplois à la DDFiP du Cantal fait apparaître un solde nul, la réalité est toute autre. C'est au final encore 4 emplois qui seront supprimés dans nos services. En effet, les 4 créations d'emplois affichées correspondent à des transferts de missions à la charge de nos services. Ces suppressions d'emplois sont inacceptables et contribueront une fois de plus à dégrader encore un peu plus nos services, déjà à bout de souffle et en grande souffrance.*

*Pour FO-DGFIP, la seule réponse possible est le renforcement des moyens humains, budgétaires et informatiques nécessaires à l'exercice quotidien des missions. Cela devra aussi se traduire par une revalorisation de la valeur du point d'indice et par une reconnaissance indemnitaire significative pérenne pour tous, afin de sortir de l'illusion coûteuse que la dématérialisation pourvoit à tout. »*

## **1) PLF 2024 : la situation des emplois :**

Au 31 décembre 2023, les effectifs théoriques du Département sont de 233 emplois (Tagerfip) or l'effectif réel est de seulement 227 emplois ramenés, en tenant compte des temps partiels, à 216 emplois soit **un déficit de 17 emplois**.

Le projet de loi de finances 2024 prévoit au niveau national la suppression de 200 emplois. Certes moins que pour les exercices précédents mais irrémédiablement notre administration continue de perdre des emplois.

Pour le département du CANTAL, l'évolution est la suivante :

	Catégorie A+	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	TOTAL
Direction	-1 IDIV (CDL)		-1	-1(gardien) / +1	-2
Equipe de renfort				-2	-2
THD			+1 Saint-flour / -1 Aurillac		0
SDIF			+1		+1
SAPF			+2	+1	+3
TOTAL DDFiP	-1	0	+2	-1	0

Au SDIF, la création d'un emploi résulte du transfert de la mission liée à la taxe d'urbanisme.

Au SAPF, 3 créations apparaissent alors que l'exercice 2024 devait être une année blanche.

La création de ce nouveau service ne devait pas impacter les autres services. Or pour arriver au solde de zéro, comme nous le dit notre Directrice, ces emplois viennent compenser les pertes des autres services.

Il convient de ne pas se tromper, le solde d'emplois sur 2024 pour notre département est NEGATIF avec un solde de MOINS 4 emplois (-2 en Direction et -2 sur l'équipe de renfort).

Comme par le passé, nos services perdent des emplois et les jours à venir s'annoncent toujours plus difficiles.

Nous avons voté contre, comme les autres organisations syndicales.

## **2) Les ponts naturels 2024 :**

Sur 2024, deux ponts naturels sont possibles : le vendredi 10 mai et le vendredi 16 août.

La Directrice décide d'accorder les deux ponts à l'ensemble des services de la Direction mais avec des aménagements pour le SIP.

En effet, pour ce dernier, en contre-partie, le lundi 06 mai et le mardi 14 mai seront ouverts au public le matin et le nombre de guichets pour un accueil sur rendez-vous

l'après-midi sera augmenté. De même, le mardi 07 mai et le lundi 13/05 seront ouverts au public le matin mais aussi l'après-midi de 13h30 à 16h00.

Nous avons voté « pour » tout comme Solidaires. La CGT a voté contre.



### **3) Questions diverses :**

Le questionnaire portant sur le plan mobilité sera consultable et disponible sur le site Ulysse d'ici fin janvier pour les agents du bâtiment de la Direction. Communication sera faite très prochainement.

La Directrice nous informe que des travaux portant sur la rénovation thermique et le changement des huisseries du SGC d'Aurillac vont débuter en 2024. Le recrutement du maître d'œuvre par la Préfecture est en cours.

Les deux inspecteurs stagiaires nommés au 01/09/2024 et affectés ALD seront positionnés en Direction (service budget logistique et service stratégie).

### *Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques*

	<b>SECTION</b> 	<b>BULLETIN D'ADHESION</b>
(À renvoyer à Sabine BOURGADE, SGC d'AURILLAC ou à JP MOISSINAC, DDFIP)		
NOM :		
PRENOM :		
GRADE :		
AFFECTATION :		
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP		
Fait à _____, le _____ signature		

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt